

menaçait de ruine, si je ne me sauvais promptement en cette maison de Dieu. Cela fut donc résolu et mon confesseur y consentit."

Mais quinze jours avant l'époque fixée pour son entrée aux Ursulières, il arriva un événement terrible et qui fut l'une des plus rudes épreuves que puisse rencontrer une vocation religieuse. Son fils, qui n'avait pas douze ans, et ne savait rien des intentions de sa mère, disparut de la maison où il était en pension, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. "Alors, raconte-t-elle, tous mes amis m'accablèrent de raisons et prétendirent que c'était là une marque évidente que Dieu ne voulait pas que je fusse religieuse. On m'affligeait de toute part, et ce me fut une grande croix, car le diable se mettant de la partie voulait me persuader que j'étais la cause de cette perte et m'objectait une foule d'inconvénients. Enfin, au bout de trois jours, après des prières vives et pressantes que j'avais adressées à Dieu, un honnête homme, qui avait trouvé mon fils sur le pont de Blois, me le ramena. Chacun m'opposa de nouvelles difficultés, et j'étais combattue de tous côtés, sans parler de l'amour naturel qui me pressait comme si l'on m'eût séparé l'âme du corps."

Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'enfant s'était échappé pour s'en aller à Paris, afin de se faire religieux. Il est vrai que longtemps après, n'ayant plus le souvenir d'avoir agi par ce motif, il dit que sa mère se trompe et que sa faute eut pour cause unique une profonde mélancolie; mais il n'est guère croyable que la mère se soit fait une pareille idée, si l'enfant n'avait pas parlé en ce sens au moment même. Cela n'empêche pas le fait de la mélancolie; il est même probable qu'une seule de ces deux causes n'eût pas été suffisante pour le décider à une manière d'agir aussi étrange. Quoi qu'il en soit, don Claude Martin fait remarquer, en parlant de l'entrée en religion de sa mère, que si jamais le précepte de tout quitter pour Dieu a été